



COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES
SIRET : 447 718 677 00035 – APE : 9312Z



Concarneau, le 30 septembre 2014.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR ET RESPONSABLES DE COMMISSION du 25 septembre 2014 à Quimper.

Membres Présents :

Comité Directeur : Mmes Anne Goarnisson, Myriam Devaux, Marie-Claude Lebis, Mrs Benoît le Hénaff, André Hervé, Louis Le Berre, André Morvan et Henri Ravallec.

Responsables de commission : Mmes Miwako Le Bihan et Béatrice Rubeaux-Grandin, Mrs Clément Borel et Damien Moses (membre de la commission arbitrage mandaté).

Invités : Mr Jérôme Liot, Président de Ligue.

Membres Excusés :

Comité Directeur : Mr Dominique Huiban.

Responsables de commissions : Mrs Philippe Calefeter, Laurent Caradec et Patrick Landabourou.

Invités : Laurent Commanay, cadre technique.

ORDRE DU JOUR

- 1) Préparation de la saison sportive.
- 2) Présentation des membres de chaque commission.
- 3) Questions diverses.

La Présidente, Madame Anne Goarnisson ouvre la séance à 19h, en remerciant les membres du comité et les responsables de commissions présents et excuse les absents.

1) Préparation de la saison sportive.

• Organisation de stages :

Madame Anne Goarnisson insiste sur le protocole mis en place pour les feuilles d'émargement, les subventions étant basées sur les licenciés Finistériens. Les feuilles d'émargement doivent comporter, les noms, prénoms, nom des clubs et une signature des participants. Les signatures doivent être faites correctement par les participants. Un modèle type de feuille d'émargement sera ajouté au livret administratif. Les feuilles signées doivent lui être remises trois jours après la date de l'événement avec son compte-rendu. Si les feuilles sont non conformes, il n'y aura pas de remboursement de frais pour le responsable de l'événement.

- **Remboursement des frais :**

Il est demandé aux responsables des commissions d'utiliser et de transmettre à leurs membres, la note de frais actualisée qui leur a été transmise et qui est à leur disposition sur le site du CD29. La signature sur la note de frais est obligatoire. La note doit être expédiée avec les originaux des justificatifs dans un délai d'un mois. Après cette date limite, il n'y aura pas de remboursement.

- **Licences :**

Les sélections pour une qualification en équipe départementale, pour un stage départemental, régional et autres, devront être soumises à la Présidente, qui statuera sur le choix, en favorisant les judoka licenciés dans les clubs réputés pour licencier tous leurs pratiquants. A ce jour, trop peu de clubs ont enregistré les licences de leurs adhérents.

2) Présentation des membres de chaque commission.

- Commission Sportive :

Madame Anne Goarnisson demande à ce que les enseignants de la commission sportive proposent à des jeunes judoka titulaires du BAFA, issus des clubs qui licencient tous leurs adhérents, d'être assistants sur les stages de Ploërmel.

Elle insiste sur le fait que le coût de soixante euros demandé aux stagiaires des stages de Ploërmel, est légitime et n'engendre pas de bénéfice. L'hébergement et les repas reviennent à soixante-cinq euros, auxquels doivent être ajoutés les salaires des enseignants encadrants, leurs charges sociales, leurs indemnités kilométriques et celles des assistants.

La demande de Nicolas Cloteaux d'être assisté par Monsieur Louis Le Berre dans sa mission au sein du CLE 29 a été acceptée.

Les clubs d'Ergué-Gabéric et de Châteauneuf du Faou s'étaient positionnés pour le championnat de Bretagne Juniors en juillet 2014. Monsieur Jérôme Liot précise que la décision qu'il ait lieu à Châteauneuf du Faou, a été prise et validée par la Ligue.

Madame Béatrice Rubeaux-Grandin fait le rapport de sa réunion de commission.

- Les membres ont été surpris du nombre important de personnes du Comité présentes à leur réunion et s'en sont étonnés. Chaque membre du comité présent avait été mandaté pour une mission définie, il n'y avait pas lieu de s'interroger. La Présidente ne pouvant être présente, Monsieur André Hervé la représentait. Messieurs Henri Ravallec et Benoît Le Hénaff étaient comme responsables des commissaires sportifs, Monsieur Dominique Huiban, comme référent Jujitsu, Monsieur Arnaud Cueff ayant démissionné de ses fonctions. Monsieur Louis Le Berre est venu pour présenter un projet de logistique de pesées.
- La commission a intégré Mesdames Hikari Sasaki-Cariou, Morgane Dourmap et Emilie Kerhervé dans le cadre des entraînements de masse. Ces entraînements sont ouverts à partir de la catégorie Minimes.
- La liste des enseignants encadrant les stages est proposée :
 - ✓ Benjamins/Minimes (Décembre 2014) : Mrs Nicolas Cloteaux et Arnaud Cueff ;
 - ✓ Cadets (février 2015) : Mr Serwan des Cognets ;
 - ✓ Cadets (Avril 2015) : Mrs François Brelivet et Julien Guerey ;Les membres du comité s'étonnent de la demande de Monsieur François Brelivet, ce dernier étant toujours en possession de documents relatifs au stage de Ploërmel 2013 qu'il refuse de restituer (Contrat de travail, reçu de solde de

tout compte, feuilles d'émargement, compte-rendu de stage et d'un chèque d'un stagiaire du Dojo de Cornouaille) suite à un litige de demande de remboursement de frais qu'il a vis-à-vis du Comité. Une réunion de bureau statuera sur ces demandes.

- Madame Béatrice Rubeaux-Grandin félicite Mrs Henri Ravallec et Benoît Le Hénaff pour leur travail, elle propose qu'ils soient libérés des pesées pour les tournois benjamins et pour être totalement présents sur la plateforme des compétitions.
- La saisie informatique sera assurée par Mrs Didier Decourt, Serwan des Cognets et Michel Kergaravat et Jean-Yves Mounier. Elle fait la demande pour que ces intervenants soient aussi indemnisés, au même titre que tous les acteurs qui œuvrent pour les championnats (Arbitres, Commissaires sportifs, Assistants de salle...)
- Elle regrette le problème de communication qu'il y a entre elle et la Présidente, un débat a lieu. Madame Anne Goarnisson demande à ce que l'organigramme de la commission sportive soit complété et intégré dans le livret de saison avec la même présentation que celui de l'arbitrage.

Intervention de Monsieur Louis Le Berre :

Il se propose de mettre en place une nouvelle logistique pour scanner les passeports lors des pesées afin de gagner du temps et éviter les erreurs. Ayant l'expérience de son fonctionnement, il a commencé des démarches pour avoir des devis des différents matériels nécessaires et rechercher des partenaires pour participer au financement de l'investissement. Il était présent lors de la réunion de la commission sportive pour présenter son projet.

- **Commission Arbitrage :**

Monsieur Damien Mosses, membre de la commission, excuse Monsieur Philippe Calefeter et expose le compte rendu de la réunion de la commission d'arbitrage. Cette saison, il y a une baisse d'effectif d'arbitres, le problème principal va être la manière dont vont être gérés les tapis, surtout sur les tournois benjamins. Il paraît difficile de réduire le nombre de tapis car cela augmenterait le temps de compétition. L'année va être difficile pour les arbitres encore présents et actifs. Beaucoup d'entre eux sont passés au niveau supérieur.

Ils espèrent que la fiche référent aura une influence sur la présence des arbitres inscrits sur les championnats, évitant les problèmes d'absentéisme.

La commission demande s'il serait envisageable de récompenser les plus méritants (billet au Tournoi de Paris, par exemple) en mettant en place un « challenge arbitre ».

Un rappel sera fait pour alerter les enseignants sur le niveau des candidats qui sont inscrits sur la coupe du jeune arbitre. Il est impératif qu'ils aient un minimum de connaissances dans l'arbitrage avant de les inscrire.

Un message de soutien est exprimé à l'attention de Messieurs Florian Patry et Franck Robert qui se présentent à l'examen d'Arbitre Continental.

- **Commission Commissaire Sportif :**

Monsieur Henri Ravallec est serein pour la saison à venir, l'effectif de commissaires sportifs est satisfaisant et certains d'entre eux ont aussi évolué.

- **Commission Handicap :**

Monsieur Clément Borel reformule ce qu'il a déjà mentionné dans son dernier rapport d'activité. Il insiste sur le fait qu'il vaut mieux être bien préparé pour l'intégration des

personnes en situation d'handicap, quelques connaissances sont quand même nécessaires. Il reste disponible pour toutes les questions qui pourraient être posées.

- **Commission Hauts gradés et Culture Judo** :

Madame Miwako Le Bihan spécifie qu'il n'y a pas d'inscription à faire pour participer au stage de kata du dimanche 5 octobre 2014 à Trégunc, le stage est ouvert à partir de la catégorie minime. Elle souhaite être assistée par Monsieur Gilles Quenet. Les trois et cinq premières séries du Nage No Kata seront au programme. Si des candidats sont intéressés par d'autres kata, ils seront vus sur place.

L'animation Benjamins avec les Hauts gradés est programmée le 1er février 2015, de 10 heures à midi, le lieu reste à définir puisque c'est le matin du championnat Départemental Juniors.

Les stages kata Minimes sont programmés à Plougastel, les 7 ou 8 mars 2015 et la sélection des candidats qui représenteront le département à la Coupe Minimes à Villebon sera faite le 2 mai 2015. Ces informations seront confirmées pour pouvoir être diffusées.

Elle demande à la secrétaire générale d'actualiser la liste des Hauts Gradés Finistériens.

- **Commission Kendo** :

La lecture du courrier de Monsieur Patrick Landabourou est faite,

- Création d'une section Kendo et d'une section Sport Chambara au Dojo des Abers sous la direction technique de Yannis Adam.

- Championnat de Bretagne (Individuel et Equipe) les 29 et 30 Novembre 2014 à Brest (Salle Cerdan).

- Championnat Inter-Régions Grand Ouest (qualificatif pour le Championnat de France Honneur) Les 17 et 18 janvier 2015 à Quimper.

- Stage Régional (Passage de grade jusqu'au 3^odan) en Juin 2015 à Brest (Salle Cerdan).

La commission intègre deux nouveaux membres, Messieurs Yanis ADAM et François BORDELET.

- **Commission Communication & Commission Dirigeants-Président** :

Monsieur Benoît Le Hénaff explique qu'il essaye de mettre en ligne sur le site, le plus rapidement possible, toutes les informations relatives au judo. Il regrette de ne pas voir la totalité des adresses mail des enseignants, présidents et correspondants club. Il s'en interroge.

- **Commission Récompenses** :

Monsieur André Morvan rappelle que tous les documents nécessaires à toutes demandes sont en ligne et téléchargeables sur le site du Comité, aucune question ne lui est posée.

- **Commission Logistique** :

Monsieur Laurent Caradec n'a pas expédié de compte-rendu, aucune question ne lui est destinée.

- **Commission Médicale** :

La Présidente annonce qu'il y aura six jeunes étudiantes qui officieront cette saison. Elles devront être appelées « secouriste » lors de nos championnats.

3) Questions diverses.

La Présidente demande l'avis de chacun pour ne plus faire de diffusion d'informations par E-mail, mais par la newsletter du site CD29 et fait la remarque que le site, animé par Monsieur Benoît Le Hénaff, connaît un vif succès et le félicite. Pas d'objection.

Elle annonce la venue d'un nouvel enseignant (CQP) au Dojo de Cornouaille, David Formose, qui prend en charge les cours sur le club du Dojo de l'Odet.

Intervention de Monsieur Jérôme Liot, Président de la Ligue de Bretagne de Judo

Il remercie la Présidente de son invitation à laquelle il a répondu favorablement. Il revient sur ses propos écrits sur le courrier daté du 1^{er} juillet 2014 à l'attention des Présidents et Professeurs de clubs. Il reste disponible pour chaque intervenant et ouvert aux idées constructives pour faire évoluer le judo Breton. Il est motivé de pouvoir travailler en étroite collaboration avec le Comité Finistérien et avec les autres départements Bretons afin de mutualiser au maximum les événements et de profiter de l'expérience de chacun. Il est très attaché à cette organisation.

Les subventions ont et vont encore diminuer, il est donc impératif de travailler ensemble afin d'optimiser ces aides.

Pour la communication tardive de la venue de l'Equipe de France de Police et d'Automne Pavia, en contrat image, il explique que le Comité départemental n'est en rien responsable. Cette manifestation se met en place pour la première fois, la ligue de Bretagne de Judo s'est portée volontaire, et chacun sait que toute première organisation de cette ampleur peut nécessiter des réajustements de planification. Cette manifestation reste une belle opportunité pour recevoir une athlète de haut niveau comme Automne Pavia, et qu'il n'y a aucun doute sur le succès qu'elle rencontrera. Sur le plan national, le choix du site était imposé, seuls Brest et Quimper pouvant être retenus. Là encore, la Ligue a validé le choix du site de Brest agglomération. Il remercie la Présidente, le Comité départemental, le Dojo Brestois et la commune de Plougastel-Daoulas pour leur collaboration.

La Présidente, Anne Goarnisson lève la séance à 22 heures.



Myriam Devaux
Secrétaire générale du CD29